

**TAXE D'APPRENTISSAGE : CAMPAGNE 2022**

**A l'attention des entreprises**

Le lycée Antoine de Saint-Exupéry accueille près de 1800 élèves, essentiellement lycéens.

Nous avons deux filières technologiques :

- \* **S2TMD (seconde à la terminale) « Section Technologique Théâtre, Musique et Danse »**
- \* **STMG (1ere/terminale) « Sciences et Technologie du Management et de la Gestion »**

Pour ces filières, le lycée est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage.

Vous avez, peut-être, déjà eu l'occasion de contribuer à l'investissement dans nos formations proposées par l'établissement. A travers la diversité de nos formations, nous proposons aux élèves, une ouverture sur l'économie, les langues, les sciences, la gestion des ressources humaines, le marketing et les arts.

En 2020, les modalités de collecte de la taxe ont évolué dans le cadre de la loi « Avenir professionnel » dite loi Avenir (*Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019*). Dorénavant 13 % (auparavant le hors quota) de la taxe d'apprentissage -correspondant à 0,0884 % de la masse salariale brute- peut être versée directement à l'établissement.

Il n'existe plus d'organisme collecteur.

**La part de la taxe d'apprentissage dédiée à nos formations s'étant considérablement réduite, nous avons besoin de votre soutien.**



**NOUS FORMONS LES COLLABORATEURS  
DONT VOUS AVEZ BESOIN**

Nos élèves ont ainsi conscience d'être les futures forces actives de demain.

**DEVENEZ NOTRE PARTENAIRE** : Cette coopération entre notre établissement et votre entreprise contribue ainsi à l'amélioration de nos formations. Vous pouvez aussi transmettre ce courrier à vos partenaires assujettis, également, au versement de cette taxe.

**Vous avez jusqu'au 28 février 2022 pour verser la taxe.**

A réception de votre bordereau de versement, nous vous adresserons un reçu libératoire.

La journée « Portes ouvertes » se déroulera le samedi 12 mars 2022 (*en fonction de la situation sanitaire*), le lycée présentera ses formations.  
Nous serons heureux de vous accueillir pour vous montrer le cadre de travail des élèves et leurs projets.

Votre engagement témoigne de votre confiance et de votre soutien.  
Nous savons pouvoir compter sur vous  
Je vous remercie chaleureusement pour votre contribution éventuelle.

Olivier COUTAREL  
Proviseur de la cité scolaire Antoine de Saint-Exupéry

